

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2017**

L'an deux mil dix-sept,

Le mardi 10 octobre 2017,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL39/2017

Objet : Indemnité de la trésorière 2017

- M. ADRAS (titulaire – CPS)
- M. AMBROISE (titulaire – CPS)
- M. BARSANTI (titulaire – CPS)
- M. BERNARD (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- M. JADOT (titulaire – CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- Mme MORCH (titulaire – CPS)
- M. OSSENI (titulaire – CPS)
- M. PAGE (titulaire – CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. SUTTER (titulaire – CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- M. VERMILLON (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS)
- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme VON EUW (titulaire – CCHVC)
- Mme ALDEBERT (suppléante CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (suppléante CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 03/10/2017

Avait donné pouvoir :

Pas de pouvoir

Absents excusés :

M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. BONNET (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. BOYER (titulaire – CPS) ; M. CAMBON (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; M. PANCIATICI (titulaire – CPS) ; M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; - Mme VIALA (titulaire – CPS) - Mme ROBIC (titulaire – CCHVC) ; M. ODIER (titulaire – CCHVC)

EN EXERCICE : **42**
PRESENTS : **28**
VOTANTS : **28**

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Leonardo SFERRAZZA est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

www.siom.fr

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 2000623210019 - CODE APE : 3811Z



Délibération DL39/2017
Indemnité de la Trésorière 2017

Le Comité syndical,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions et notamment son article 97,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil à allouer au Comptable public d'Orsay,

Vu la circulaire n° 11-058-M0-V36 du 9 décembre 2011 fixant le barème des indemnités de conseil attribuables aux comptables publics,

Vu la note de présentation,

Considérant les missions de conseil accomplies par le Comptable public pour la gestion des comptes du SIOM de la Vallée de Chevreuse, pour l'année 2016, et l'état des indemnités de conseil en date du 12 juin 2017,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à verser l'indemnité de conseil au Comptable public d'Orsay Madame Bailloux Isabelle, au titre de l'année 2017, au taux de 100 % sur une gestion de 360 jours, soit 2 666.24 €,
- **Dit** que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2017 – Secteur Public – Chapitre 011. – Charges à caractères général, article 6225 – Indemnité au comptable.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

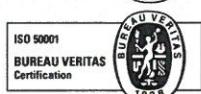
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **24 OCT. 2017**
Affichée le : **24 OCT. 2017**

SYNDICAT MIXTE
DES ORDURES MENAGERES
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Chemin Départemental 118
91978 COURTABŒUF Cedex
Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z

www.siom.fr



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL39_2017
Date de la décision:	2017-10-10 00:00:00+02
Objet:	Indemnité de la trésorière 2017
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20171010-DL39_2017-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20171010-DL39_2017-DE-1-1_0.xml	text/xml	1040
nom original: Annexe DL39.pdf	application/pdf	1102285
nom de métier: 091-200062321-20171010-DL39_2017-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	1102285
nom original: dl39.pdf	application/pdf	719198
nom de métier: 091-200062321-20171010-DL39_2017-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	719198
nom original: Note présentation DL39.pdf	application/pdf	91557
nom de métier: 091-200062321-20171010-DL39_2017-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	91557

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	24 octobre 2017 à 09h57min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 octobre 2017 à 10h00min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 octobre 2017 à 10h00min04s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	24 octobre 2017 à 10h05min33s	Reçu par le MIAT le 2017-10-24